GRAND-DUC D'EUROPE

22/04/2016 - LPO ISÈRE - Oiseaux



COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

Le hibou grand-duc est le plus grand rapace nocturne du monde. Son corps mesure 60 à 70 cm de long et son envergure, ailes dépliées, peut atteindre 1m50 à 1m70 ! Sa taille est donc le critère le plus utilisé pour le reconnaître. Mais vous remarquerez aussi les aigrettes, touffes de plumes de 8 cm de long, qui ornent sa tête, ainsi que ses yeux de couleur jaune, orange ou rouge.

Pour écouter le chant du hibou grand-duc, **cliquez ici.** *(https://www.nature-isere.fr/sites/default/files/upload/hibou_grand_duc.mp3)* [1]

Pour écouter le cri du hibou grand-duc, **cliquez ici.** *(https://www.nature-isere.fr/sites/default/files/upload/cri_grand_duc.mp3)* [2]

RÉPARTITION DE L'ESPÈCE EN ISÈRE

Présent en Isère sur tout le département, le grand-duc niche dans les falaises mais aussi dans de petites barres rocheuses ou même à terre sous une souche. Sédentaire, il dépend essentiellement des terrains de chasse disponibles près de son aire. Il peut se trouver à proximité d'habitations. Fréquent en plaine, il est peu connu en montagne.

Sur la carte de répartition, les petits points bleus correspondent à des observations de grand-duc d'Europe ; les gros points rouges sont les observations d'individus nicheurs.

ÉCOLOGIE LOCALE

Son régime alimentaire très varié (mammifères, oiseaux, amphibiens...) en fait un super prédateur. Rats, corneilles, pigeons le fidélisent aux abords des villes (agglomération grenobloise). Les cours d'eaux (Drac, Rhône) l'attirent aussi bien que les plaines semi-ouvertes du nord, ainsi que certaines forêts tranquilles et non exploitées.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

Le grand-duc est présent toute l'année sur son territoire. Actif en hiver pendant les parades, il est plus discret en période de couvaison ou d'élevage des jeunes. En septembre/octobre, les jeunes

s’émancipent et partent à la découverte de nouveaux territoires. C’est une période difficile et dangereuse pour eux parsemée d’embûches (ouverture de la chasse, réseau autoroutier, câbles électriques).

ACTIONS FAVORABLES À L’ESPÈCE

Renseignez-vous auprès des parcs naturels sur les sites que fréquentent les hiboux grands ducs. Vous pourrez ainsi pratiquer de l'escalade ou de la randonnée en étant sûr de ne pas déranger ces animaux.

LIENS

- **Fiche espèce du grand-duc sur l'Inventaire National du Patrimoine Naturel** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/3493/tab/fiche)* [3]
- **Parc naturel national des Ecrins** *(http://www.ecrins-parcnational.fr/)* [4]
- **Parc naturel régional du Vercors** *(http://parc-du-vercors.fr/fr_FR/index.php)* [5]
- **Parc naturel régional de Chartreuse** *(http://www.parc-chartreuse.net/)* [6]